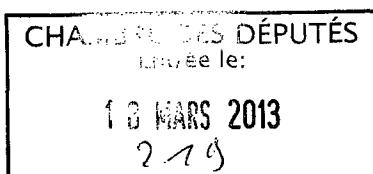




Heure de questions du mardi, 19 mars 2013



Monsieur Laurent Mosar
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 18 mars 2013

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du règlement de la Chambre des Députés, j'ai l'honneur de vous informer que je désire poser une question pendant l'heure de questions du mardi, 19 mars 2013 à Madame la Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant le logement encadré pour personnes âgées ("Betreit Wunnen") ainsi que la sauvegarde de la dignité des personnes âgées dans les centres intégrés pour personnes âgées (CIPA) et dans les hospices.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Roger Negri
Député